

**Patrimoine. Battu par le Bassin minier pour représenter la candidature française devant l'UNESCO, l'association des Paysages du Champagne a appris de cet échec, notamment grâce aux recommandations des experts du Comité des Biens Français.**

# Les Paysages du Champagne peaufinent leur candidature

La première newsletter de l'association des Paysages du Champagne est parue. Ce nouveau rendez-vous bimestriel doit informer tous ceux qui s'intéressent à la candidature pour entrer au patrimoine mondial de l'UNESCO. « Nous avons sollicité l'engagement du grand public pour soutenir les Paysages du Champagne. Les Champenois se sont appropriés la démarche. L'association se réunit régulièrement et il est important de communiquer sur les avancées du dossier », explique Émilie Landau, chargée de projet de l'association.

## LE SOUTIEN DU COMITÉ DES BIENS FRANÇAIS

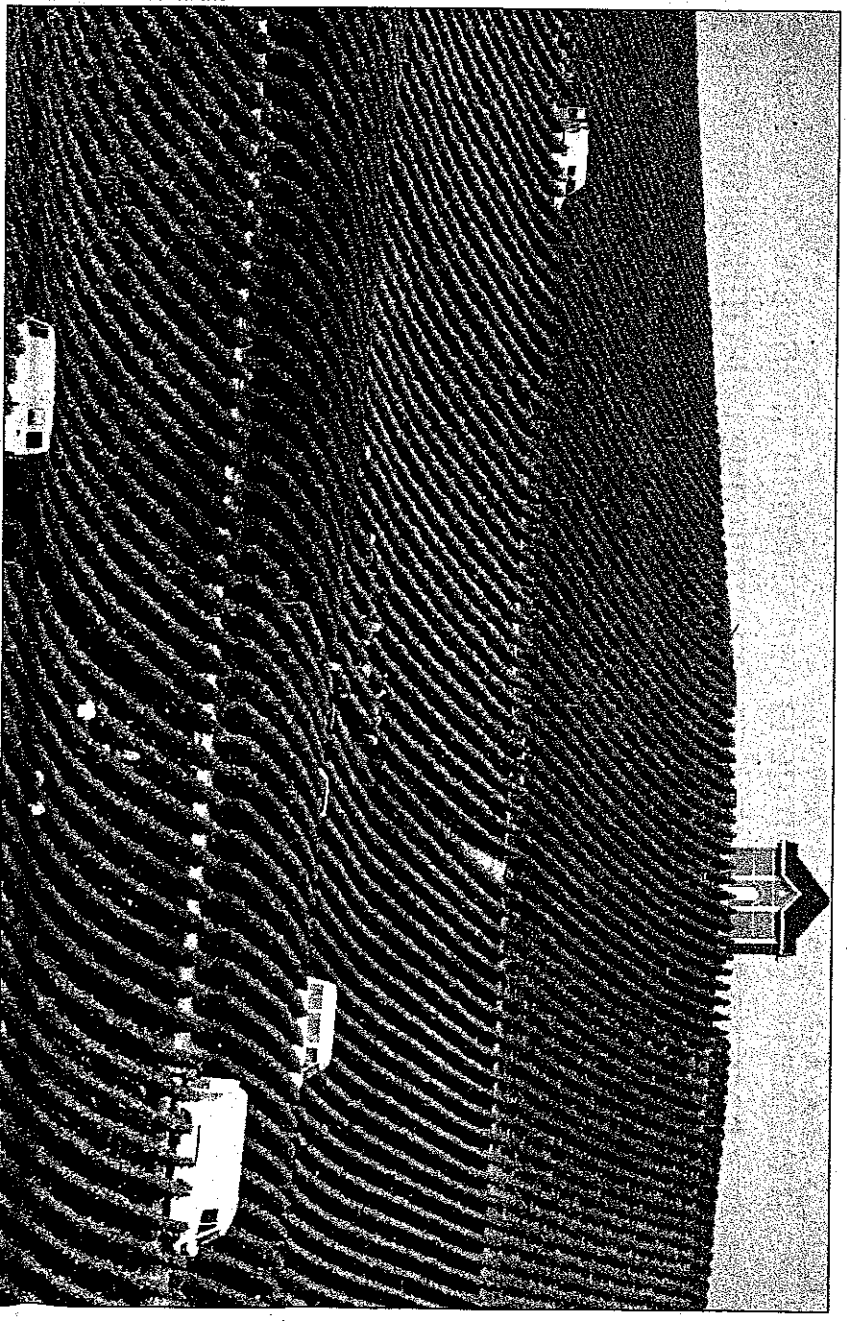
Le support de communication doit donc informer aussi bien les supporters des Paysages du Champagne, mais aussi tous les partenaires institutionnels. Le premier numéro revient notamment sur le dossier défendu fin 2009 par l'association et sept élus : Adeline Hazan (maire de Reims), Bruno Bourg-Broc (député-maire de Chalons), Franck Leroy (maire d'Épernay), Jacques Krabal (maire de

Château-Thierry), Jean-Claude Mathis (député-maire des Riceys), Dominique Lévêque (maire d'Avy et président du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims) et Catherine Vautrin (vice-présidente de l'Assemblée Nationale représentant les parlementaires champenois).

Si cela n'a pas suffi pour devancer la candidature plus expérimentée du Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, cet effort collectif a tout de même convaincu le Comité des Biens Français d'épauler le peaufinement du dossier régional.

## L'EXEMPLE DE LA TEQUILA MEXICAINE

Quatre experts apportent donc leur expérience aux Paysages du Champagne cette année. « Ils nous ont conseillé de mettre l'accent sur l'histoire industrielle qui a façonné le paysage (sol et sous-sol) de la région. Nous n'avions pas trop détaillé sur le produit pour montrer que la candidature va au-delà de la profession, mais ils nous ont au contraire demandé d'insister sur la notion de célébration associée au champagne et sur les



JOHN HODDER - COLLECTION CIVC

L'association des Paysages du Champagne va désormais communiquer tous les deux mois par le biais d'une newsletter.

aspects immatériels », précise Émilie Landau.

Sur ce point, l'exemple à suivre est celui de la Tequila (région et nom d'un volcan mexicain) qui s'est appuyé

sur le côté festif de sa boisson pour être inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Avec ces nouvelles recommandations, si le dossier est

jugé suffisamment prêt, les Paysages du Champagne pourront représenter la France en janvier 2011. La candidature serait alors examinée par les spécialistes

PHILIPPE DEMOOR

[www.paysagesduchampagne.fr](http://www.paysagesduchampagne.fr)

*Peu Affrès Marre Baine*